

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, lance **Génération Belle Saison** : 23 mesures pour développer les arts vivants à destination du jeune public.

Ce mardi 8 décembre, à l'occasion de la présentation du bilan de l'opération *La Belle Saison*, Fleur Pellerin a annoncé un plan de 23 mesures pour structurer et développer la culture et les arts vivants à destination de l'enfance et de la jeunesse. Issue d'une expérience inédite de 18 mois menée avec des artistes, structures du spectacle vivant et partenaires, cette feuille de route pose les jalons d'une nouvelle politique ambitieuse au service des arts vivants et de l'éducation artistique et culturelle pour la jeunesse, priorité du quinquennat.

"Partout sur le territoire, et dans chaque lieu de culture, les jeunes doivent avoir accès à une offre de qualité pour les arts vivants" s'est exprimée la Ministre, rue de Valois, devant près de 150 acteurs du spectacle vivant dont elle a salué "la mobilisation exceptionnelle" dans le cadre de *La Belle Saison*, qui a proposé tout au long de l'année des initiatives culturelles de qualité pour permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir l'art vivant. Ce sont ainsi 1 000 projets, spectacles, colloques, événements participatifs qui ont été organisés dans toute la France et à l'étranger, autant d'occasions pour le jeune public de faire l'expérience de l'émotion et de l'intelligence liées à la rencontre des œuvres et des artistes.

Arrivée à son terme et forte de son succès porté par une remarquable mobilisation des acteurs culturels et artistiques, *La Belle Saison* devient *Génération Belle Saison*. "*C'est un tournant sans précédent qui s'engage*" a dit la Ministre, pour amplifier le travail déjà accompli sur tout le territoire et inscrire la création et la diffusion en direction des nouvelles générations comme l'un des piliers de l'action publique du ministère de la Culture et de la Communication.

Génération Belle Saison : 7 grands objectifs et 23 mesures au nombre desquels :

- > la création d'un domaine de production dédié aux arts vivants pour la jeunesse ;
- > la promotion et la diffusion de la création pour le jeune public dans les établissements publics ;
- > la mise en place d'une formation spécifique pour l'accompagnement artistique des enfants et des jeunes ;
- > la pérennisation des plateformes professionnelles dans les territoires ;
- > la mise en place d'une charte portant les valeurs et les principes de *Génération Belle Saison*.

Dans un contexte marqué par les attentats du 13 novembre, *Génération Belle Saison* s'inscrit pleinement dans l'action menée par la Ministre depuis un an en faveur de l'accès de tous à la culture et plus particulièrement pour l'éducation artistique et culturelle. Elle a rappelé en ce sens le rôle essentiel de la culture comme vecteur d'émancipation, de liberté et de compréhension du monde : " Pour que naisse et grandisse en eux ce désir d'art vivant – désir de musique, désir de théâtre, désir de danse, d'opéra, de cirque, d'art de rue, de spectacle. Pour que se tisse entre eux cette trame qui rassemble et qu'on appelle la culture. Pour qu'ils grandissent avec la capacité à mettre leurs peurs à distance et à regarder l'avenir avec l'optimisme de la volonté. Pour qu'ils soient libres de rêver le monde, libres de rêver de le transformer."

Paris, le 8 décembre 2015